

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2012)
Heft: 40

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouvelles prothèses auditives G+38

Des prix deux à trois fois plus élevés qu'aux Etats-Unis

Après la récente diminution massive de la subvention AVS (630 fr. au lieu de 1626 fr.), on pouvait espérer que les fournisseurs de tels appareils allaient consentir à rogner sur leur marge. Mais si je comprends bien les chiffres que vous citez, c'est tout le contraire: les prix indiqués (par exemple 3500 fr. pour un haut de gamme) correspondent grossièrement à ce qu'il fallait débourser auparavant. Mais dans le passé, l'adaptation des appareils et le suivi étaient inclus alors que vous annoncez qu'ils peuvent maintenant

doubler la facture finale. (...) Je ne lis aucune remarque mettant en doute le niveau des prix pratiqués en Suisse. Ils sont de beaucoup supérieurs à ceux valables à l'étranger. J'ai lu quelque part, qu'ils sont deux à trois fois plus élevés qu'aux USA, pour du matériel identique s'entend.

En outre, vous vantez les mérites de nouveaux appareils jetables à durée de vie limitée à un trimestre. Je me frotte les yeux, on croit rêver. Vive l'«anti-gaspi», vive le développement durable!

Jean Schaeffer, Coppet (VD)

Pas du tout pratique!

Je reviens sur l'article dans lequel on vante les appareils auditifs minuscules et quasiment invisibles. Oui, ces appareils conviennent parfaitement aux «jeunes retraitées» coquettes et ne voulant pas que l'on remarque leur problème d'audition. Mais lorsque ces mêmes personnes deviennent des «retraitées moins jeunes», dont la vue baisse et les mains tremblent, il leur est impossible de changer les piles elles-mêmes, car justement, ces appareils sont minuscules et pas du tout pratiques à cet égard.

Françoise Michaud, Savièse (VS)

Générations Plus et Payot Librairie ont le plaisir d'offrir
à

Jean Schaeffer

pour son courrier, un bon-cadeau d'une valeur de 100 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse.
Ecrivez-nous à **Générations Plus**, courrier des lecteurs, Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou courrier@generationsplus.ch.

PAYOT
LIBRAIRIE

De retour de la croisière sur le Nil *Générations Plus*

Des lecteurs aux anges

Fabuleux, voilà notre qualification du voyage que vous avez organisé pour nous! Nous tenons à vous remercier de tout cœur pour le sérieux et le professionnalisme avec lesquels vous avez œuvré tout au long de ce voyage. Nous nous sentions «maternés» et en sécurité...

Nous avons apprécié la qualité et la diversité de toutes les prestations. Et la cuisine? Eh bien, tout simplement goûteuse, excellente et variée.

Les moments les plus magiques? Evidemment (mis à part les beautés du Nil et des sites) *Aqua Concert* et le «Digest» de *Aida*. Avec de tels artistes, on en redemande... **Bernard et Janine Isenschmied**, Leysin (VD)

Nous aimerais (...) vous remercier pour votre magnifique organisation tout au long de la croisière. Nous avons eu beaucoup de plaisir, aussi bien sur le bateau que lors des nombreuses visites. L'organisation était parfaite et les guides – M^{me} Claire-Lise Rimaz, MM. Pascal Châtelain et René Dutoit – ont été «aux petits soins» tout au long de ce périple.

C'était notre première croisière et nous en garderons un merveilleux souvenir (...).

Jeanine et Philippe Rochat,
Lausanne (VD)

Les calculs du hors série 50 clés pour construire sa retraite

Pensez aux célibataires!

Excellent votre magazine, comme toujours, surtout avec le Hors série sur la retraite qui m'intéresse vivement. Mais – car il y a un mais –, la plupart du temps, vous ne vous adressez qu'aux couples ou aux divorcés. Mais pour nous, les célibataires, tous vos savants calculs, qui nous aideraient à bien préparer cette sacrée retraite ou encore mieux à l'anticiper, ne sont d'aucune utilité. Dommage, pensez un peu à nous dorénavant: nous sommes assez nombreuses et nombreux pour ne pas être oubliés. Merci quand même et continuez, mais avec nous!

Nicole Gumi, par email

Louis Ackermann G+39

Le Genevois perd son titre

Champion du monde 2011 de l'Ironman d'Hawaï, catégorie 60-64 ans, Louis Ackermann n'a pas réédité son exploit de l'an passé. Le sportif de Vessy s'est classé au 18^e rang le 13 octobre à Kailua-Kona. Il a réalisé un temps de 12 h 20 min 9 s. Chapeau bas quand même.

50 clés pour construire sa retraite

Réactualisation des chiffres

Boris Hunsperger, notaire à Reconvilier, nous informe que dans le sujet 25, séjour à l'EMS, la limite de la franchise sur la fortune pour le calcul des PC a été réactualisée depuis 2011. Désormais la limite est de 37 500 fr. pour une personne seule (au lieu de 25 000) et 60 000 fr. pour un couple (à la place de 40 000).